

BULLETIN D'INFORMATION

N°1 - Mai 2025

Comme certains d'entre vous le savent, notre société LAKETRICITY, en partenariat avec ELEMENTS, développe un projet photovoltaïque flottant sur l'ancienne gravière de Hindisheim depuis le printemps 2024. Nous avons à cœur d'informer et d'échanger avec les habitants de la commune sur l'avancement de ce projet. Dans cette perspective, nous communiquerons avec vous par le biais de bulletins d'informations, ainsi que de temps dédiés en mairie. Ce premier bulletin a plusieurs objectifs. D'abord, présenter le solaire flottant et ses avantages dans un contexte de transition énergétique. Ensuite, partager les différentes étapes de développement d'un tel projet et notre calendrier. Enfin, nous souhaitons vous faire part des différents moyens de communication existants.

Nous vous laissons entamer votre lecture avec les mots de Monsieur le Maire.

EDITO



Madame, Monsieur,

En février 2024, après études et diverses consultations, le conseil municipal de Hindisheim s'est prononcé à l'unanimité pour ce projet de photovoltaïque flottant sur la gravière avec la société Laketricity. Cette solution apparaissait comme

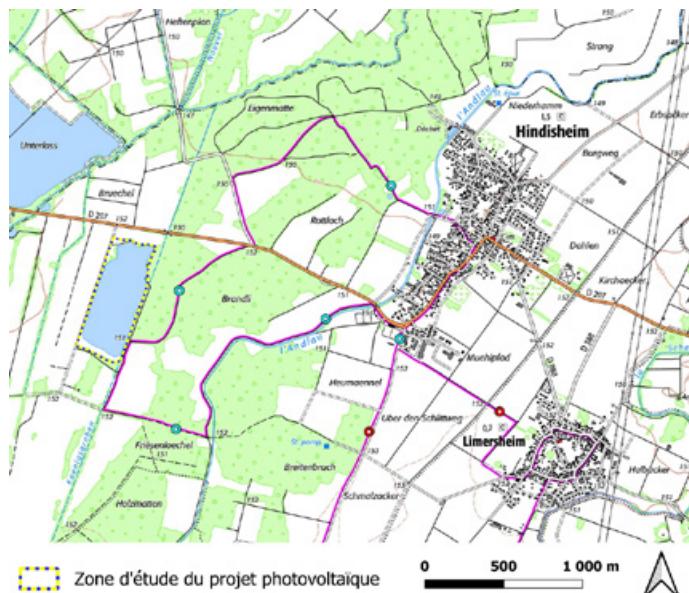
le meilleur choix et le plus valorisant pour notre plan d'eau, plutôt qu'une hypothétique poursuite de l'exploitation de la gravière qui aurait pu impliquer son extension. Je dirais même qu'elle constitue un atout, préservant cet espace d'un avenir chaotique non loin de zones naturelles protégées.

La commune de Hindisheim souhaite ainsi s'inscrire dans une démarche de développement des énergies renouvelables, une nécessité dans le mix énergétique français. En lien entre autres avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, ce projet vitrine se veut aussi une alternative écologique intéressante, respectueuse de l'environnement, et qui préserve l'écosystème local ainsi que les espaces terrestres.

Car, j'en suis convaincu, ce partenariat avec Laketricity sera gagnant-gagnant, ceci sur tous les plans y compris environnementaux, notamment de par une couverture limitée du plan d'eau, une technologie non polluante et le respect de normes d'aménagement. Le but d'un navire est de sortir du port, c'est donc ensemble que nous mènerons ce projet prometteur à bien.

Pascal NOTHISEN
Maire de Hindisheim

LOCALISATION DU PROJET



Le choix de l'ancienne gravière de Hindisheim pour le développement d'un projet solaire flottant est le fruit d'une analyse préliminaire à l'échelle du département du Bas-Rhin. La zone d'étude a été identifiée comme propice au développement d'un projet solaire selon les critères suivants :

- Valorisation d'un plan d'eau artificiel issu de l'extraction d'une ancienne carrière par la société KLEIN entre les années 2005 et 2014 ;
- Evitement de zones agricoles ou forestières ;
- Soutien politique de la commune qui est propriétaire du plan d'eau ;
- Enjeux paysagers ou patrimoniaux limités : site à l'écart de monuments historiques, peu de visibilité depuis la route et les zones éloignées du fait du relief et des masques de végétation ;
- Possibilités de raccordement et d'accès à proximité ;
- Absence d'ombrage.

La zone d'étude intègre le plan d'eau qui accueillera les panneaux solaires ainsi que la zone au sud de celui-ci qui pourra être utilisée lors de la phase de construction.

CALENDRIER

ÉTÉ 2023

- Premiers échanges avec la commune
- Visites de site

AUTOMNE 2023

- Mise en concurrence pour le développement du projet
- Dépôt de notre candidature

HIVER 2024

- Présentation en conseil municipal
- Sélection du groupement Laketricity - Éléments
- Signature d'un accord foncier

PRINTEMPS 2024

- Lancement des études faune-flore
- Réalisation de l'étude bathymétrique et topographique

AUTOMNE 2024

- Lancement de l'étude paysagère et de l'étude sur le milieu aquatique

HIVER 2025

- Cadrage du projet avec les services de l'état
- Finalisation de l'état initial

PRINTEMPS 2025

- Conception du projet
- Travail sur les impacts et mesures

ÉTÉ 2025

- Finalisation de l'implantation et du dossier de dépôt de PC
- Cadrage d'avant dépôt avec les services de l'état

AUTOMNE 2025

- Dépôt du permis de construire

2025/2026

- Instruction du permis de construire & enquête publique
- Financement du projet
- Demande de raccordement

2027

- Construction du parc
- Raccordement
- Mise en service

LE PHOTOVOLTAÏQUE EN BREF

Comprendre l'essentiel

Le rayonnement solaire est une source d'énergie inépuisable et renouvelable disponible en grande quantité à la surface du globe. Les centrales photovoltaïques permettent de produire de l'électricité à partir de ce dernier. L'énergie solaire est considérée par l'Agence Internationale de l'Energie comme un levier majeur pour satisfaire nos besoins énergétiques tout en répondant aux enjeux climatiques. Le photovoltaïque connaît un développement important actuellement car il permet de faire face à la hausse des prix des énergies fossiles. C'est aussi le moyen pour les États de réaliser leur transition énergétique et atteindre la neutralité carbone en 2050, objectif fixé dans l'Accord de Paris.

Une réponse aux objectifs de transition énergétique

La France s'est engagée à travers la Programmation Pluriannuelle de l'Energie à développer massivement les énergies renouvelables sur son territoire. L'énergie solaire doit représenter un moteur de cette transition énergétique grâce à des toitures et des parcs photovoltaïques.

Objectifs nationaux du développement photovoltaïque

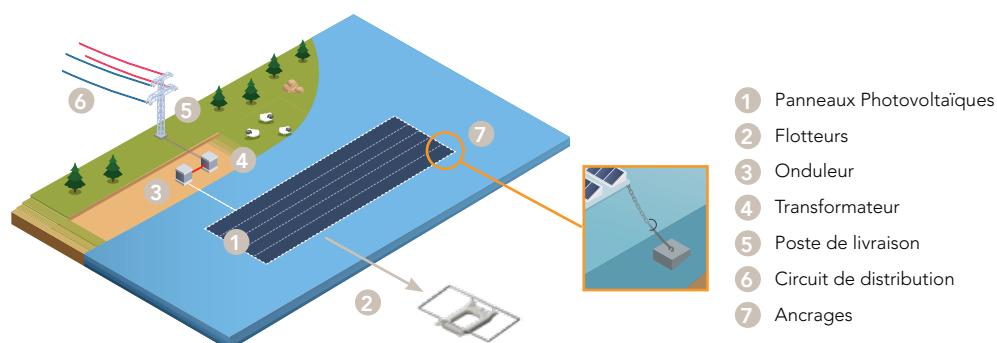


Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) Grand Est, qui décline les objectifs de la planification énergétique nationale à l'échelle régionale, fixe comme objectif le développement des énergies renouvelables en favorisant des projets en lien avec les acteurs locaux et utilisant des espaces déjà anthroposés, de moindre enjeu foncier.

Part d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie



ZOOM SUR LE SOLAIRE FLOTTANT



Le solaire flottant repose sur les mêmes principes que les centrales photovoltaïques au sol. Les panneaux photovoltaïques sont intégrés sur une structure flottante ancrée au fond ou sur les berges du plan d'eau. Les avantages du solaire flottant sont les suivants :

- **Utilisation de plans d'eau peu ou pas exploités :** le photovoltaïque flottant permet de valoriser des plans d'eau de moindre enjeu foncier que des terres arables par exemple.
- **Valorisation de sites artificiels :** le solaire flottant est déployé sur des plans d'eau artificiels, créés pour l'activité humaine (carrière, irrigation, barrage, etc) et ne présentant pas de paramètres environnementaux majeurs.
- **Un chantier respectueux du site :** les centrales flottantes nécessitent peu de travaux d'envergure : les panneaux sont intégrés aux flotteurs et assemblés sur place, les ancrages sont installés en berges et/ou au fond pour limiter les impacts. Seule la mise en place des accès et du raccordement nécessitent des travaux de voirie sur une surface réduite.

L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE DU PROJET

En cours actuellement



L'étude d'impact vise à intégrer les enjeux environnementaux et locaux (paysage, biodiversité) dans la conception des projets d'énergie renouvelable. Elle est construite comme un processus d'aide à la décision qui inclut un état initial complet du site du projet.

L'évaluation environnementale doit permettre d'apprécier les effets potentiels du projet sur l'environnement et aboutit à des mesures permettant d'éviter, réduire et compenser les éventuels impacts.

Les parcs photovoltaïques d'une puissance supérieure ou égale à 250 kWc sont soumis à évaluation environnementale. Laketricity a engagé les études pour cette évaluation sur le projet de Hindisheim, qui sont réalisées par des bureaux d'études spécialisés, indépendants et locaux. Trois phases sont prévues :

1. État initial

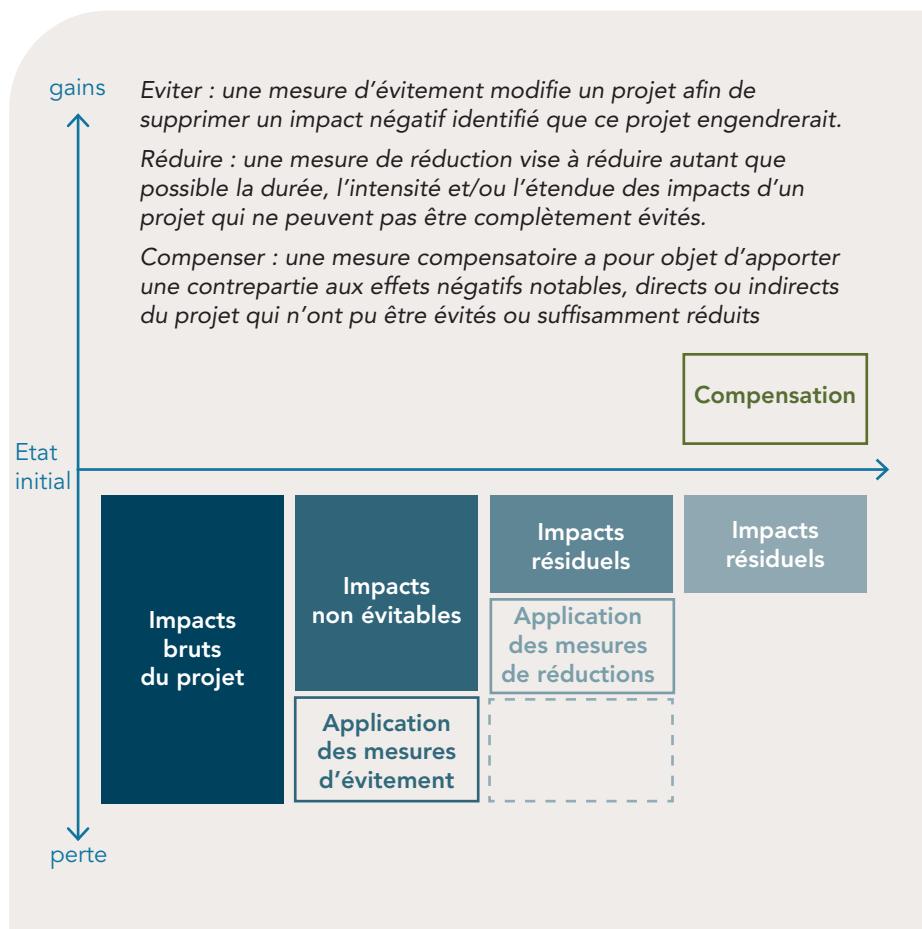
Cette première partie vise à décrire de façon aussi complète que possible le site. Sur le volet naturaliste notamment, de nombreuses investigations sont réalisées par des écologues sur le terrain pour identifier les espèces présentes et leur comportement sur le site (chasse, reproduction, repos, etc).

2. Scénarios d'implantation

Une première conception du projet est réalisée, incluant la disposition des panneaux photovoltaïques et des aménagements associés (postes électriques, pistes de circulation). Plusieurs variantes sont généralement étudiées et les impacts bruts sur le site sont évalués.

3. Mesures

Sur la base des impacts bruts, un travail d'ajustement du projet est réalisé via une démarche ERC (Eviter, Réduire, Compenser). La conception de la centrale est adaptée afin d'éviter un maximum d'impacts. Puis, une série de mesures permet d'atténuer les impacts restants. Enfin, des mesures de compensation sont mises en place si nécessaire.



L'évaluation environnementale du projet est jointe au permis de construire et soumise à l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAE). Elle est également publiée lors de l'enquête publique sur le projet. Les avis émis constituent des éléments de décision dans la procédure d'autorisation préfectorale.

Conservation de la zone de pêche

L'intégration de la future centrale dans son environnement est une volonté commune que nous portons avec la mairie. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de préserver l'activité de pêche sur le plan d'eau en sanctuarisant une partie au nord, dédiée aux pêcheurs de l'AAPPMA.

Cette coactivité est possible compte tenu de l'absence de nuisance (sonore ou autre) de l'installation flottante, et grâce à des aménagements paysagers.



LA COMMUNICATION TOUT AU LONG DU PROJET



Consultez les articles de presse dédiés au projet...

Nous vous invitons à lire les articles parus dans la presse locale et régionale à propos du projet :

- DNA - 13 juin 2024 : *Un projet de centrale photovoltaïque flottante sur la gravière*
- DNA - 8 janvier 2025 : *Les projets environnementaux se poursuivront en 2025*



Et si on se rencontrait pour en discuter ?

Avec le soutien de la commune, nous organisons une permanence d'informations qui se tiendra en mairie. Un expert du bureau d'étude chargé du volet naturaliste sera présent également. Nous aurons le plaisir de vous présenter plus en détail le projet, de répondre à vos questions et d'échanger sur les dernières actualités.

Rendez-vous le 3 juin 2025
à la mairie de Hindisheim

QUI EST LAKETRICITY, PORTEUR DU PROJET ?



Laketricity développe des projets photovoltaïques flottants à travers le monde et veille à les intégrer durablement dans l'environnement local.



Nous sommes l'entité indépendante de développement au sein du groupe Ciel & Terre International, fondé en 2006. Notre filiale Laketricity a vu le jour en 2019 avec son siège à Bordeaux.

Aujourd'hui, nos cheffes de projets travaillent sur l'ensemble du territoire. Notre expérience nous permet de répondre aux

besoins spécifiques de chaque site en offrant la possibilité aux propriétaires de valoriser leur terrain tout en respectant les écosystèmes et leur biodiversité.

Nous avons à ce jour un portefeuille de projet en cours de développement de 300 MWc sur l'Europe.

+10 années d'expérience
dans le solaire flottant

+99 projets
développés

106 MWc capacité totale
installée

+50 salariés à travers
le monde



La cheffe de projet...

« C'est toujours un grand plaisir de me rendre à Hindisheim pour travailler sur ce projet. Chargée du développement depuis ses balbutiements à l'automne 2023, ce projet est particulièrement pertinent. En effet, nous accompagnons une initiative portée par la commune pour valoriser un plan d'eau issu de l'extraction d'une ancienne gravière. Mettre ce foncier au service de la transition énergétique nationale, tout en conservant son usage pour l'AAPPMA Hindisheim-Limersheim, en fait un projet vitrine de l'insertion des énergies renouvelables dans nos territoires ! »

JULIE LAGUERRE

Cheffe de projet pour le site de Hindisheim

CONTACT

Pour plus d'informations, contactez-nous !



projet-solaire-hindisheim@laketricity.eu



Laketricity



Pour nous écrire au siège :

Laketricity
87 Quai de Queyries
Bâtiment Forges
33100 Bordeaux



Consultez notre site internet :
www.laketricity-fpv.com/fr/